

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/10

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à dix-huit heures et trente minutes,

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 26
Suppléants votants : 0
Procurations : 04
Votants : 30

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des fêtes des Cars, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 28 février 2024

Pour : 30
Contre : 00
Abstentions : 00

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (Procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), Mme JACQUEMENT Eliane, Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BREZAUDY Alain), M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie (Procuration de M. CARPE Jean-Christophe), Mme LANTERNAT Floriane, M. LE GOFF Jean, Mme LACOTE Bernadette, MM. BARRY Jacques, MARCELLAUD Didier (Procuration de Mme CHEYRONNAUD Céline), Mme HILAIRE GENIN Karine. MM. DELOMENIE Bernard, CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie et M. DOGNON Jean-Bernard.

EXCUSES : MM. RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, CARPE Jean-Christophe, JAVERLIAT Louis, GARNICHE Roland, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DARGENTOLLE Georges

SECRETAIRE : M. CHAMINADE Gérard

Objet : Affectations des Résultats – Exercice 2023 : Budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif »

Exposé :

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget annexe « **Service Public d'Assainissement Non Collectif** ».

Après avoir entendu le compte administratif 2023 ;

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation ;

Affectation du résultat

POUR MEMOIRE

Déficit de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	-1 422,27
Excédent d'investissement antérieur reporté	35 374,02

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

Solde d'exécution de l'exercice	-2 339,61
Solde d'exécution cumulé	33 034,41

RESTES A REALISER AU 31/12/2022

Dépenses d'investissement	0,00
Recettes d'investissement	0,00
SOLDE	0,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

Rappel du solde d'exécution cumulé	33 034,41
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	33 034,41
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-10-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	-13 281,53
Résultat antérieur	-1 422,27
TOTAL A AFFECTER	-14 703,80

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0,00
3) Déficit de fonctionnement à reporter au BP 2024 ligne 002 (report à nouveau débiteur)	-14 703,80
TOTAL	-14 703,80

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 5 mars 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET



Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-10-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024